## (12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

#### (19) Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Bureau international





(43) Date de la publication internationale 8 janvier 2004 (08.01.2004)

**PCT** 

# (10) Numéro de publication internationale $WO\ 2004/004294\ A1$

- (51) Classification internationale des brevets<sup>7</sup>: H04M 3/24, H04L 29/12
- (21) Numéro de la demande internationale :

PCT/FR2003/001975

- (22) Date de dépôt international : 26 juin 2003 (26.06.2003)
- (25) Langue de dépôt :

français

(26) Langue de publication :

français

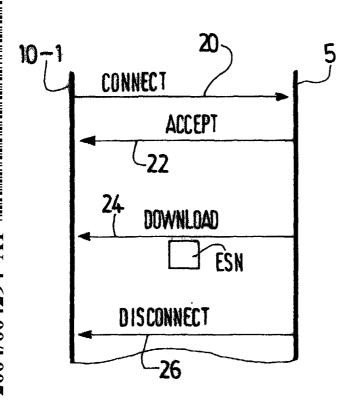
- (30) Données relatives à la priorité : 02/08170 28 juin 2002 (28.06.2002) FR
- (71) **Déposant** (pour tous les États désignés sauf US) : SCHLUMBERGER SYSTEMES [FR/FR]; Service de la Propriété Intellectuelle, 50, avenue Jean Jaurès, F-92120 Montrouge (FR).

- (72) Inventeurs; et
- (75) Inventeurs/Déposants (pour US seulement): GRUNEN-WALD, Rodolphe [FR/FR]; 48, avenue des Familles, F-94340 Joinville-le-Pont (FR). VU VAN, Yolaine [FR/FR]; 32, avenue Verdier, F-92120 Montrouge (FR).
- (74) Représentant commun : SCHLUMBERGER SYS-TEMES; Service de la Propriété Intellectuelle, c/o Francis Fernandez, 50, avenue Jean Jaurès, F-92120 Montrouge (FR).
- (81) États désignés (national): AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NI, NO, NZ, OM, PH, PL, PT, RO, RU, SC, SD, SE,

[Suite sur la page suivante]

(54) Title: METHOD FOR INDIVIDUALIZING A TERMINAL CONNECTED TO AT LEAST ONE SERVER THROUGH A NETWORK

(54) Titre : PROCEDE D'INDIVIDUALISATION D'UN TERMINAL RELIE A AU MOINS UN SERVEUR A TRAVERS UN RESEAU



- (57) Abstract: The invention concerns a method for individualizing a terminal (10) connected to at least one server (5) through a network (2) comprising the following steps: a) at the terminal (10) launching a session for connection (20) to the server (5), and b) at the server (5), processing the connection session in accordance with a selected operating procedure. The operating procedure comprises the following steps: c) at the server (5), in case of service request from the terminal included in the connection session, generating a unique certificate (ESN) associated with said terminal (10), and communicating said certificate to said terminal; d) at the terminal (10), receiving said certificate (ESN); and e) at the server (5), validating the service request with the terminal thus uniquely individualized.
- (57) Abrégé: Le procédé d'individualisation d'un terminal (10) relié à au moins un serveur (5) à travers un réseau (2) comprend les étapes suivantes: a) au niveau du terminal (10), établir une session de connexion (20) avec le serveur (5), et b) au niveau du serveur (5), traiter la session de connexion selon un mode opératoire choisi. Le mode opératoire comprend les étapes suivantes: c) au niveau du serveur (5), en cas de demande de service du terminal

incluse dans la session de connexion, générer un certificat (ESN) unique associé audit terminal (10), et communiquer ledit certificat audit terminal; d) au niveau du terminal (10), recevoir et stocker ledit certificat (ESN); et e) au niveau du serveur (5), valider la demande de service avec le terminal ainsi individualisé de manière unique.



#### WO 2004/004294 A1



SG, SK, SL, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (régional): brevet ARIPO (GH, GM, KE, LS, MW, MZ, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), brevet eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HU, IE, IT, LU, MC, NL, PT, RO, SE, SI, SK, TR), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

#### Publiée:

- avec rapport de recherche internationale
- avant l'expiration du délai prévu pour la modification des revendications, sera republiée si des modifications sont reçues

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT. 15

20

# PROCEDE D'INDIVIDUALISATION D'UN TERMINAL RELIE A AU MOINS UN SERVEUR A TRAVERS UN RESEAU

La présente invention concerne un procédé d'individualisation d'un terminal relié à au moins un serveur à travers un réseau, un terminal et un serveur adaptés à la mise en œuvre dudit procédé.

Elle trouve une application générale dans la gestion de terminaux de service, et plus particulièrement de terminaux de communication tels que des téléphones publics.

D'une manière générale, un réseau de téléphonie publique se compose de téléphones publics répartis sur un territoire donné. Les téléphones publics sont connectés à un réseau de communication, constitué par exemple par le réseau téléphonique commuté PSTN (acronyme anglosaxon pour Public Switching Telephone Network), avec lequel il communique au moyen d'un modem.

Un réseau de téléphonie publique comporte généralement un ou plusieurs ordinateurs centraux ou serveurs de gestion, souvent appelés serveurs PMS (acronyme du terme anglo-saxon Payphone Management System), permettant à l'opérateur du réseau d'opérer la supervision des différents téléphones de son réseau.

25 Ce serveur PMS, raccordé au réseau téléphonique commuté via un routeur, a pour fonction d'échanger avec le parc de téléphones des informations relatives au fonctionnement du système de téléphonie.

En pratique, le serveur PMS a pour fonction d'opérer le téléchargement 30 des mises à jour des programmes faisant fonctionner les circuits des téléphones publics, mises à jour corrigeant d'éventuelles erreurs WO 2004/004294

5

10

15

20

25

30

détectées dans les programmes déjà en place ou bien encore introduisant de nouvelles prestations pour les usagers.

De plus, le serveur PMS a pour fonction de recevoir des rapports émanant de chaque téléphone, notamment des rapports d'alarme ou bien des statistiques de facturation.

Deux téléphones, installés physiquement à deux endroits différents, peuvent être initialisés sur site (par un agent de surveillance et/ou de service) avec le même numéro de téléphone, rendu possible par la saise dudit numéro par l'agent de maintenance via un programme de maintenance disponibles dans le téléphone public.

Dans ce cas, le serveur PMS ne peut correctement traiter les rapports émanant des deux téléphones distincts puisqu'ils sont considérés par erreur selon le numéro de téléphone associé comme provenant d'un seul et même téléphone. Dès lors apparaissent des doublons d'informations voire des cumuls erronés de données tels le nombre de taxe grillées, le nombre d'appels réalises etc. génant l'optimisation et le calcul de rentabilité d'un ensemble de téléphones.

De même, le serveur PMS est dans l'incapacité de localiser à distance un téléphone dont l'initialisation est incorrectement mise en place sur site par un agent de surveillance et/ou de service.

La présente invention remédie à ces inconvénients.

Elle porte sur un procédé d'individualisation d'un terminal relié à au moins un serveur de type PMS à travers un réseau, du type réseau commuté comprenant les étapes suivantes :

- a) au niveau du terminal, établir une session de connexion avec le serveur, et
- b) au niveau du serveur, recevoir et traiter la session de connexion
  selon un mode opératoire choisi.

Selon une définition générale de l'invention, le mode opératoire comprend les étapes suivantes :

c) au niveau du serveur, en cas de demande de service du terminal incluse dans la session de connexion, générer un certificat, baptisé ESN (pour Electronic Serial Number), unique associé audit terminal, et communiquer ledit certificat audit terminal. Cette demande de service ne pourra être qu'une demande d'initialisation ;

15

- d) au niveau du terminal, recevoir et stocker ledit certificat dans ses mémoires internes; et
- e) au niveau du serveur, valider la demande de service du terminal 20 ainsi individualisé de manière unique.

Ainsi, un certificat unique est envoyé au terminal lors de certaines sessions de connexion correspondant à une demande de service prédéterminée.

25

30

En pratique la demande de service est du type initialisation.

Ce certificat permet de garantir l'absence de doublon ou duplicata dans les tables du serveur, ce qui permet un traitement correct des rapports émanant de chaque terminal.

Avantageusement, le certificat est stocké au niveau du dès sa génération pour être soit transmis au terminal lors d'une session d'initilisation, soit contrôlé pour tout autre type de session (téléchargement, appel journalier, appel pour alarme...).

5

10

15

20

25

A ce stade deux points fondamentaux de l'invention sont a préciser :

- Au moment du démarrage initial d'un serveur de type PMS un certificat (ESN) source est généré codé sur 8 octets. Ce nombre aléatoire est propre et unique à chaque PMS. Cela garantit l'unicité des nombres générés sur chaque serveur spécialement en cas d'un système cascadant plusieurs serveurs PMS.
- Partant de ce nombre « racine », les certificats suivants générés se feront par incrément de 1 puis distribués terminal par terminal et enfin stockés dans les tables du serveur.
- Si dans toutes les sessions d'appels (téléchargement, appel journalier, appel pour alarme...) le certificat (ESN) est contrôlé, il sera généré lors des sessions d'initialisation uniquement dans les cas suivants :
  - 1. Si l'opérateur a autorisé de manière globale (tous les terminaux) l'initialisation desdits terminaux par choix d'une option via son interface homme machine,
  - 2. Si l'opérateur a autorisé de manière unique (un ou plusieurs terminaux) l'initialisation desdits terminaux par choix d'une option via son interface homme machine,
  - 3. Ce principe, évitera avantageusement les réinitialisations accidentelles (non autorisées) de terminaux existants.

Le tableau ci-dessous résumera les points ci-dessus :

PMS réinitialisation globale autorisée ?	PMS réinitialisation partielle autorisée ?	ESN généré ou contrôlé ?	Résultat
Non	Non	Contrôlé	Réinitialisation

			lancé si ESN présenté correct. Pas de génération d'un nouvel ESN
Non	Oui	Généré	Réinitialisation et renvoi d'un nouvel ESN
Oui	Oui ou Non	Généré	Réinitialisation et renvoi d'un nouvel ESN

Le PMS est équipé pour ce faire, d'une fonction autorisant :

5

- La génération d'un certificat (ESN) source au moment du démarrage du serveur PMS et son stockage dans ses tables,
- L'incrément de 1, puis le stockage de chaque ESN généré, transmis aux terminaux à la suite d'une demnde d'initialisation,
- Le contrôle de tout certificat (ESN) dans toutes les sessions possibles émanant de terminaux,
- La possibilité de débrayer au besoin, de manière globale, le contrôle du certificat (ESN),
  - La régénération d'un certificat (ESN) sur demande lors d'une nouvelle demande d'initialisation.
- Selon un mode de réalisation préféré, le certificat source est un nombre aléatoire. Il servira de nombre de base à la génération des certificats suivants (ESN) par incrément successif de 1.
- La présente invention a également pour objet une installation, un terminal et un serveur pour la mise en œuvre du procédé selon l'invention.

WO 2004/004294 PCT/FR2003/001975

6

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lumière de la description détaillée ci-après et des dessins dans lesquels :

- La figure 1 est une vue schématique d'un réseau de téléphonie publique utilisé pour la mise en œuvre du procédé selon l'invention;
- La figure 2 est un organigramme illustrant les étapes du procédé selon l'invention ; et
  - La figure 3 est un schéma illustrant le mode opératoire selon l'invention.
- Sur la figure 1, la référence 1 désigne un réseau 1 de téléphonie publique, comprenant un parc de téléphones publics 10.

Les téléphones 10 sont destinés à être utilisés par les usagers en libre service et sont donc installés à cette fin dans des lieux publics, tels que les rues ou semi-publics, tels que les centres commerciaux, les aéroports, halls d'hôtels, restaurants, magasins, etc.

20

25

30

Ces téléphones 10 permettent aux usagers d'effectuer des communications téléphoniques, en utilisant un réseau téléphonique approprié référencé 2.

Ce réseau téléphonique 2 est du type commuté analogique PSTN (Public Switching Telephone Network) ou du type numérique ISDN (Integrated Services Digital Network).

Ce réseau 2 peut également être constitué par un réseau de radiotéléphonie mobile et ce quelle que soit sa nature : GSM, CDMA,

TDMA, AMPS, D-AMPS, GPRS, ou encore par le réseau Internet ou plus généralement par tous réseaux de communication aptes à transmettre des données ainsi que par toutes combinaisons de tels réseaux.

- Ces téléphones publics 10 peuvent également être adaptés pour accéder à des serveurs d'informations ou de fournitures de services du Web et de l'Internet, ainsi qu'à des serveurs d'informations ou de fournitures de services résidant sur des réseaux privés.
- De tels accès permettent à l'opérateur exploitant le réseau 1, de proposer aux usagers une large palette de services, allant par exemple, et à titre non limitatif, de la lecture de leur courrier électronique à la consultation d'informations locales.
- 15 Ces téléphones publics 10 sont adaptés pour communiquer avec un serveur 5, encore appelé PMS dédié au fonctionnement et à la gestion du réseau de téléphonie publique 1.
  - Le serveur PMS 5 a pour fonction d'échanger avec le parc de téléphones publics 10 des informations concernant leur fonctionnement et plus généralement le fonctionnement du système de téléphonie publique.

20

25

30

En particulier, le serveur PMS 5 gère les sessions d'initialisation des téléphones publics et établit des données statistiques à partir des informations reçues des téléphones publics 10 (alarmes, compteurs d'exploitation).

Les téléphones publics 10 et les PMS 5 sont munis de moyens appropriés de supervision et de réception / émission d'informations.

Ces moyens d'organisation et de réception / émission sont chargés d'organiser les échanges d'informations entre les téléphones publics 10

WO 2004/004294 PCT/FR2003/001975

et le PMS 5 ou un serveur FTP 4 (Pour File Transfert Protocol), aptes à contrôler des transferts de données ou logiciels entre les téléphones publics 10 et le serveur FTP 4.

En autres fonctions, le serveur PMS 5 transfère vers les téléphones publics 10, les fichiers nécessaires à leur fonctionnement, tels que des tables tarifs, des paramètres de configuration comme le type de numérotation, les caractéristiques de la ligne, des listes d'opposition ou de surveillance des moyens de paiement utilisés.

10

15

Les téléphones publics 10 transmettent de leur côté des informations relatives à leur utilisation, à savoir un rapport journalier comportant des données relatives aux transactions effectuées, au trafic, un rapport d'alarme qui permet de signaler au PMS 5 la survenue d'incidents ou des atteintes à leur intégrité, comme une panne sur le lecteur de cartes ou un combiné arraché, de manière à prévoir l'intervention d'un agent de surveillance et un fichier de statut caractérisant le contenu du téléphone (tel que des indications des différentes versions de programmes utilisés par le microprocesseur).

20

Pour faciliter les échanges de données, on peut utiliser un serveur 4 spécifiquement conçu et adapté au transfert de fichier 4, appelé FTP (File Transfert Protocol).

A partir de commandes reçues par le serveur PMS 5, chaque téléphone public 10 qui intègre une entité serveur FTP client, va se connecter au serveur FTP 4 et télécharger ou télédécharger les fichiers appropriés.

Par ailleurs, les téléphones publics 10 peuvent se connecter à un serveur PROXY 6 servant d'interface de communication entre les téléphones publics 10 et le serveur PMS 5.

Par ailleurs, pour permettre la connexion aux différents serveurs et notamment au serveur PROXY 6, au serveur PMS 5 ou au serveur FTP 4, les téléphones 10 sont équipés de protocoles de communication TCP/IPconformes aux recommandations techniques de l'IETF (Internet Engineering task Force).

En référence aux figures 2 et 3, le Demandeur propose un procédé d'individualisation permettant selon l'invention d'éviter la création de doublons pouvant intervenir dans certaines situations.

10

L'une de ces situations correspond à celle d'un agent de surveillance et/ou de service souhaitant installer un téléphone dans la localisation de son choix et souhaitant initialiser pour la première fois le terminal auprès du serveur PMS 5.

15

Selon l'invention, le procédé d'individualisation comprend les étapes suivantes.

20

Tout d'abord, le terminal 10 appelle le serveur PMS 5 selon une session de connexion 20 de type Connect, selon un format choisi, par exemple selon le protocole de transfert de données PDU (Protocol Data Unit).

La session de connexion 20 comprend une demande de service correspondant ici à une demande d'initialisation.

25

Cette demande de service est accompagnée de données de type identification, par exemple numéro du terminal NAP.

De son côté, le serveur PMS 5 vérifie l'identité NAP du terminal appelant.

15

25

La vérification (étapes 30 et 34, figure 3) porte ensuite sur le fait de savoir si le terminal en connexion est un nouveau terminal, déclaré au préalable ou non, avec possibilité d'initialisation générale ou partielle.

- S'il s'agit d'un nouveau terminal, c'est-à-dire inconnu des tables du serveur 5, ou déclaré comme tel, alors un certificat ESN pour « Electronic Serial Number, c'est-à-dire numéro de série électronique » est généré par le serveur 5 (étape 32, figure 3).
- 10 Ce certificat ESN est unique pour le terminal en connexion. Il est associé au numéro d'identité du terminal NAP.

De préférence, le certificat ESN est un numéro aléatoire (à la première génération), par exemple codé sur 8 octets.

Le serveur 5 stocke le certificat ESN ainsi engendré dans une table en correspondance avec l'identité NAP associée.

Ensuite, le serveur 5 communique (étape 24, figure 2) le certificat ESN ainsi généré vers le terminal, via le cas échéant le serveur FTP 4 et/ou le serveur PROXY 6.

De son côté, le terminal reçoit le certificat ESN et le stocke dans une mémoire appropriée, par exemple une mémoire de type Flash.

Ce certificat ESN permet ainsi d'individualiser de manière unique le nouveau terminal, ce qui empêche les doublons mentionnés ci-avant

Dans le cas d'un terminal déjà inscrit dans les tables du serveur PMS, 30 et pour lequel l'initialisation générale ou partielle est autorisée, le serveur 5 génère également un certificat ESN, de façon dynamique. Ce WO 2004/004294

certificat est ensuite écrit dans une table du serveur avant d'être envoyer au terminal, comme décrit précédemment.

En pratique, le certificat ESN-2 du terminal 10-2 d'identité NAP-2 comprend un incrément de 1 par rapport au certificat ESN-1 du terminal 10-1 d'identité NAP-1.

Dans le cas d'un terminal déjà connu et en l'absence d'une initialisation générale ou partielle (étape 36, figure 3), la demande de service est validée après la vérification du certificat ESN du terminal en connexion. (Il n'y a pas ici de génération d'un nouveau certificat)

En cas de vérification négative du certificat ESN, la demande de service est refusée par le serveur.

En cas de vérification positive, la demande de service est autorisée par le serveur.

Le protocole de communication entre le serveur et le terminal peut le cas échéant comprendre des étapes d'acceptation d'échange de données ACCEPT, (étape 22, figure 2) et DISCONNECT (étape 26, figure 2) conformément au protocole PDU.

Ces échanges permettent notamment de valider la réception du certificat ESN côté terminal.

Ainsi, en cas de problème dans l'émission/réception du certificat ESN et en l'absence d'accusé de réception émis par le terminal, le serveur conserve dans ses tables l'ancienne valeur du certificat.

5

10

15

WO 2004/004294

10

15

25

Le procédé d'individualisation répond également au problème rencontré lorsqu'un agent de service souhaitant installer un nouveau un terminal, fait une erreur dans la saisie du numéro d'identité du terminal NAP.

5 En effet dans ce cas, le serveur vérifie l'identité du numéro NAP.

Si celui-ci est inconnu, le serveur considère ce téléphone comme étant un nouveau téléphone et il est géré comme s'il s'agit d'une première initialisation telle que décrite ci-avant (pour peu que cette création automatique soit autorisée par le serveur PMS).

Si le numéro NAP est connu, le serveur vérifie alors la paire NAP et ESN.

En cas de comparaison négative dans les tables du serveur, le téléphone est refusé systématiquement. En cas de comparaison positive, l'initialisation est validée avec un terminal individualisé selon l'invention.

Le procédé d'individualisation selon l'invention répond également aux opérations de maintenance, par exemple lorsqu'un agent souhaite changer une carte du terminal après une panne.

Si après le remplacement de la carte, le numéro NAP est inconnu du serveur, le terminal est considéré comme étant un nouveau terminal et il est géré en tant que tel, c'est à dire calcul d'un certificat ESN et envoi par le serveur au terminal (pour peu que cette création automatique soit autorisée par le serveur PMS).

Dans le cas où le terminal est déjà connu par le serveur, une nouvelle initialisation doit être mise en place en vue d'attribuer des nouveaux fichiers d'initialisation ainsi que le certificat ESN (la réinitialisation dudit terminal est autorisé par l'opérateur par mise à jour de l'interface

WO 2004/004294 PCT/FR2003/001975

homme machine). Dans ce cas, le certificat ESN est contrôlé conformément à l'étape 36.

13

Le procédé selon l'invention trouve également une application lorsque aucune initialisation n'est prévue ou planifiée et qu'un agent souhaite réaliser une initialisation en raison d'un problème technique.

Dans ce cas, le serveur vérifie la paire formée par le numéro NAP et le certificat ESN pour garantir l'absence de duplication. En cas de vérification positive, l'initialisation est autorisée et le serveur communique les fichiers correspondants tandis qu'en cas de vérification négative, la communication est refusée.

10

De préférence, le certificat ESN est systématiquement contrôlé, 15 notamment lors des demandes de service du type alarme, rapport quotidien, téléchargement d'objets, télé-diagnostic. 5

#### REVENDICATIONS

- 1. Procédé d'individualisation d'un terminal (10) relié à au moins un serveur (5) à travers un réseau (2), du type comprenant les étapes suivantes :
- a) au niveau du terminal (10), établir une session de connexion (20) avec le serveur (5), et
- b) au niveau du serveur (5), traiter la session de connexion selon un mode opératoire choisi,
- 10 caractérisé en ce que ledit mode opératoire comprend les étapes suivantes :
  - c) au niveau du serveur (5), en cas de demande de service du terminal incluse dans la session de connexion, générer un certificat (ESN) unique associé audit terminal (10), et communiquer ledit certificat audit terminal;
  - d) au niveau du terminal (10), recevoir et stocker ledit certificat (ESN); et
  - e) au niveau du serveur (5), valider la demande de service avec le terminal ainsi individualisé de manière unique.

20

30

15

- 2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que le certificat (ESN) est stocké au niveau du serveur après réception d'un accusé de réception émis par le terminal à l'issue de l'étape d).
- 25 3. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'en cas de session de connexion dépourvue de demande de service, la session de connexion est traitée selon les étapes suivantes :,
  - i) en l'absence de certificat (ESN) parmi la session de connexion, considérer ladite session de connexion comme étant pourvue d'une demande de service et la traiter selon l'étape c),
  - ii) en présence de certificat parmi la session de connexion, vérifier ledit certificat, et en cas de vérification positive, autoriser la demande

WO 2004/004294

de connexion tandis qu'en cas de vérification négative, refuser la demande de connexion.

15

PCT/FR2003/001975

- 4. Procédé selon la revendication 1 ou la revendication 2, caractérisé en ce que le certificat source (ESN) est un nombre aléatoire.
  - 5. Procédé selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que la demande de service est du type initialisation, alarme, téléchargement d'objets ou autre évênement analogue.

10

15

5

6. Installation du type comprenant un terminal relié à au moins un serveur à travers un réseau pour la mise en œuvre du procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que le terminal (10) comporte des moyens de communication, des moyens de traitement et des moyens de mémorisation et en ce que le serveur (5) comprend des moyens de communication, des moyens de traitement, des moyens de mémorisation et des moyens de génération aptes à générer et/ou contrôler un certificat (ESN) unique pour chaque terminal

20

7. Terminal pour la mise en œuvre du procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que le terminal comporte des moyens de communication, des moyens de traitement et des moyens de mémorisation.

25

- 8. Terminal selon la revendication 6, caractérisé en ce qu'il appartient au groupe formé par les téléphones public, les appareils de service et analogues
- 9. Serveur pour la mise en œuvre du procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que le serveur (5) comprend des moyens de communication, des moyens de traitement,

WO 2004/004294 PCT/FR2003/001975

16

des moyens de mémorisation et des moyens de génération aptes à générer et/ou contrôler un certificat unique (ESN) pour chaque terminal (10).

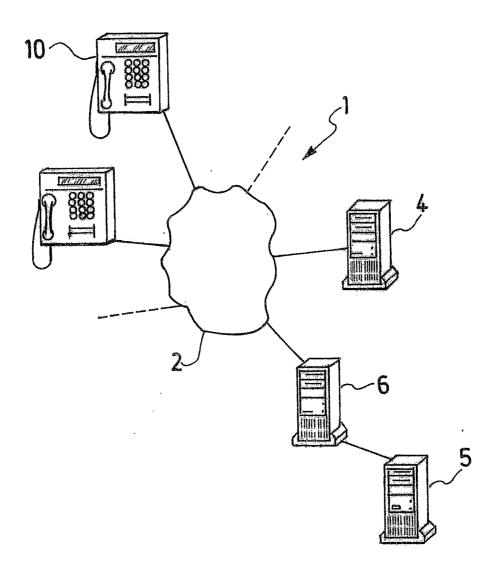
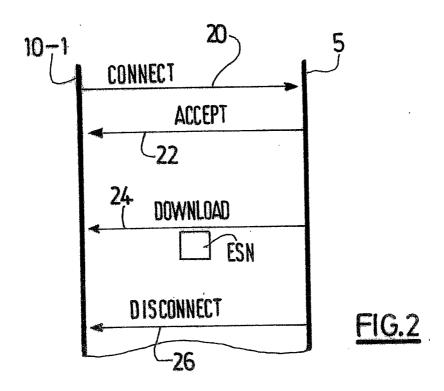
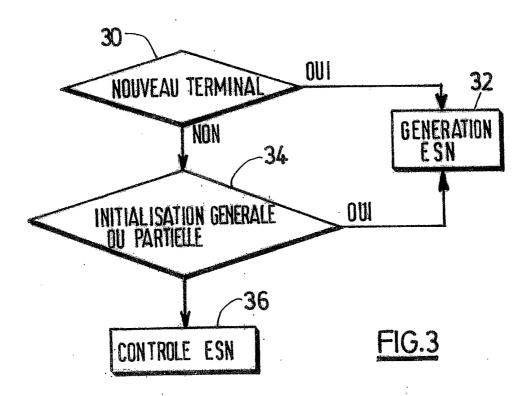
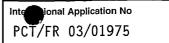


FIG.1





## INTERNATIONAL SEARCH REPORT



A. CLASSI IPC 7	FICATION OF SUBJECT MATTER H04M3/24 H04L29/12		
According to	International Patent Classification (IPC) or to both national classification	ation and IPC	
	SEARCHED		
Minimum do	cumentation searched (classification system followed by classification $H04M-H04L$	on symbols)	
Documentat	ion searched other than minimum documentation to the extent that s	uch documents are included in the fields se	earched
	ata base consulted during the international search (name of data base	se and, where practical, search terms used	)
EPO-In	ternal		
C. DOCUMI	ENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT		·
Category °	Citation of document, with indication, where appropriate, of the rele	evant passages	Relevant to claim No.
Х	EP 0 869 640 A (HEWLETT PACKARD 0 7 October 1998 (1998-10-07) column 2, line 5 -column 3, line	42	1–9
	column 5, line 33 -column 6, line 		
Х	US 2002/032787 A1 (OVERTON JOHN K 14 March 2002 (2002-03-14) page 1, paragraph 8 -page 2, para	·	1–9
	page 13, line 158 -page 14, line	159	
Х	US 2002/081993 A1 (TOYOSHIMA AKIH 27 June 2002 (2002-06-27) the whole document	HIKO)	1–9
Х	FR 2 798 032 A (SCHLUMBERGER SYST SERVICE) 2 March 2001 (2001-03-02 page 3, line 16 -page 4, line 10		1-9
Furtl	ner documents are listed in the continuation of box C.	χ Patent family members are listed	in annex.
° Special ca	tegories of cited documents :	"T" later document published after the inte	rnational filing date
"A" docume consid	ent defining the general state of the art which is not lered to be of particular relevance	or priority date and not in conflict with cited to understand the principle or the invention	the application but
filing o	document but published on or after the international late ent which may throw doubts on priority claim(s) or	"X" document of particular relevance; the c cannot be considered novel or cannot involve an inventive step when the do	be considered to
which	is sited to establish the publication data of another	"Y" document of particular relevance; the c	laimed invention
other i	ent referring to an oral disclosure, use, exhibition or means	document is combined with one or mo ments, such combination being obviou in the art.	re other such docu-
later th		"&" document member of the same patent	
Date of the	actual completion of the international search	Date of mailing of the international sea	arch report
2	7 November 2003	04/12/2003	
Name and r	nalling address of the ISA European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2	Authorized officer	
	NL – 2280 HV Rijswijk Tel. (+31–70) 340–2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31–70) 340–3016	Gkeli, M	

#### INTERNATIONAL SEARCH REPORT

formation on patent family members

Internal Application No PCT/FR 03/01975

Patent document cited in search report		Publication date		Patent family member(s)		Publication date
EP 0869640	Α	07-10-1998	EP JP	0869640 10313326		07-10-1998 24-11-1998
US 2002032787	A1	14-03-2002	 AU	6535001	———— А	17-12-2001
			ΑU	8705501	Α	26-03-2002
			EΡ	1358576	A2	05-11-2003
			WO	0195137	A2	13-12-2001
			WO	0223400	A2	21-03-2002
			ΑU	3681401	Α	27-08-2001
			WO	0161561	A2	23-08-2001
			US	2003184811	A1	02-10-2003
			ΑU		A	01-02-2000
			EP	1093692	A1	25-04-2001
			JP		T	09-07-2002
ı			WO	0003526		20-01-2000
			US	2003065653	A1 	03-04-2003
US 2002081993	A1	27-06-2002	US	2002080741	A1	27-06-2002
			US	2002085530	A1	04-07-2002
			US	2002087759	A1	04-07-2002
			US	2002174190	A1	21-11-2002
FR 2798032	 А	02-03-2001	FR	2798032	 А1	02-03-2001
			ΑU	7016500		26-03-2001
			WO	0117224		08-03-2001

### RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

De the Internationale No PCT/FR 03/01975

A. CLASSE CIB 7	MENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE H04M3/24 H04L29/12		
Selon la clas	ssification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classifica	ation nationale et la CIB	
B. DOMAIN	IES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE		
Documentati CIB 7	ion minimale consultée (système de classification suivi des symboles de H04M H04L	e classement)	
	ion consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où d		
Base de dor	nnées électronique consultée au cours de la recherche internationale (n	om de la base de données, et si réalisab	le, termes de recherche utilisés)
EPO-In	ternal		
C. DOCUM	ENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie °	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication d	les passages pertinents	no. des revendications visées
Х	EP 0 869 640 A (HEWLETT PACKARD CO 7 octobre 1998 (1998-10-07) colonne 2, ligne 5 -colonne 3, lig colonne 5, ligne 33 -colonne 6, li	ne 42	1-9
X	US 2002/032787 A1 (OVERTON JOHN K 14 mars 2002 (2002-03-14) page 1, alinéa 8 -page 2, alinéa 1 page 13, ligne 158 -page 14, ligne	1	1-9
Х	US 2002/081993 A1 (TOYOSHIMA AKIHI 27 juin 2002 (2002-06-27) 1e document en entier	KO)	1-9
X	FR 2 798 032 A (SCHLUMBERGER SYSTE SERVICE) 2 mars 2001 (2001-03-02) page 3, ligne 16 -page 4, ligne 10		1-9
Voir	la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	X Les documents de familles de br	l evets sont indiqués en annexe
° Catégories	s spéciales de documents cités:		
"A" docume	"T ent définissant l'état général de la technique, non déré comme particulièrement pertinent ent actérieur, mais publié à la date de dépât international	document ultérieur publié après la dat date de priorité et n'appartenenant pu technique perinent, mais cité pour cr ou la théorie constituant la base de l'	as à l'état de la omprendre le principe invention
ou api "L" docume priorite	rès cette date  ant pouvant jeter un doute sur une revendication de  é ou cité pour déterminer la date de publication d'une	<ul> <li>document particulièrement pertinent; l' étre considérée comme nouvelle ou inventive par rapport au document comment of document particulièrement pertinent; l'</li> </ul>	comme impliquant une activité onsidéré isolément
"O" docum une e	citation ou pour une raison speciale (telle qu'indiquee) ent se référant à une divulgation orale, à un usage, à xposition ou tous autres moyens	ne peut être considérée comme impli lorsque le document est associé à ur documents de même nature, cette co pour une personne du métier	iquant une activité inventive nou plusieurs autres
	ent publié avant la date de dépôt international, mais rieurement à la date de priorité revendiquée "&	" document qui fait partie de la même fa	amille de brevets
Date à laqu	nelle la recherche internationale a été effectivement achevée	Date d'expédition du présent rapport	de recherche internationale
	7 novembre 2003	04/12/2003	
Nom et adre	esse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL – 2280 HV Rijswijk	Fonctionnaire autorisé	
	Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016	Gkeli, M	

#### RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relat

embres de familles de brevets

Der pie int	ernationale No	
PCT/FR	03/01975	

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 0869640	A	07-10-1998	EP JP	0869640 A1 10313326 A	07-10-1998 24-11-1998
US 2002032787	A1	14-03-2002	AU AU EP WO AU WO US AU EP JP WO US	6535001 A 8705501 A 1358576 A2 0195137 A2 0223400 A2 3681401 A 0161561 A2 2003184811 A1 4723399 A 1093692 A1 2002520725 T 0003526 A1 2003065653 A1	17-12-2001 26-03-2002 05-11-2003 13-12-2001 21-03-2002 27-08-2001 23-08-2001 02-10-2003 01-02-2000 25-04-2001 09-07-2002 20-01-2000 03-04-2003
US 2002081993	A1	27-06-2002	US US US US	2002080741 A1 2002085530 A1 2002087759 A1 2002174190 A1	27-06-2002 04-07-2002 04-07-2002 21-11-2002
FR 2798032	Α	02-03-2001	FR AU WO	2798032 A1 7016500 A 0117224 A2	02-03-2001 26-03-2001 08-03-2001